## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/04/2017

## Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

<u>PRESENTS</u>: MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, RABIER Chantale, L'HUMEAU Fabrice, HELLUIN Clément, LECUIR Olivier, OURY François, SURGEON Marie-Noëlle.

ABSENTS EXCUSES: BOULAY Michael, ELBORY Dominique donne pouvoir à MONTARU Pierre,

AUBINEAU Rodolphe donne pouvoir à L'HUMEAU Fabrice.

**SECRETAIRE**: LECUIR Olivier. Villefrancoeur, 11/04/2017.

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, après en avoir valablement délibéré, décide:

- 1. D'approuver le Conseil Municipal du 3 et 28 février 2017.
- **2.** D'approuver le Compte de Gestion 2016 ainsi que les différents éléments concernant la commune émis par le trésorier et autorise monsieur le Maire à le signer.
- 3. D'approuver le Compte Administratif 2016 à l'unanimité sous la présidence de Thierry Lutinier

Recettes de fonctionnement (1):	306 684.61€
Dépenses de fonctionnement (2):	297 581.66€
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 (3)= (1)-(2):	9 102.95€
Résultat reporté de l'exercice précédent (4):	368 227.85€
Résultat de fonctionnement du CCAS dissous (5):	954.57€
Résultat de fonctionnement cumulé 2016 (6)=(3)+(4)+(5):	378 285.37€

Recettes d'investissement (7): 77 196.66€ Dépenses d'investissement (8): 91 294.86€ Résultat d'investissement de l'exercice 2016 (9)= (7)-(8): -14 098.20€ Résultat reporté de l'exercice précédent(10): -9 275.12€ Résultat d'investissement du CCAS dissous (11): 4.57€ Résultat d'investissement cumulé 2016 (12) = (9)+(10)+(11): -23 368.75€

4. D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

A titre obligatoire ; au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement ; 23 368.75€

Ligne D 001 solde d'exécution de la section investissement reporté pour 23 368.75€

Ligne R 002 solde exécution de la section fonctionnement reporté pour ;

(378 285.37€ - 23368.75€)= 354 916.62€

**5.** De voter le taux des taxes inchangées par rapport à 2016 :

Taxe Habitation : 12.80%

Taxe Foncière (bâti) : 14.85%

Taxe Foncière (non bâti) : 40.90%

**6.** D'approuver et de voter le budget primitif 2017,

En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 644 952€ En investissement, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 207 950€

- 7. De voter le taux de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) à 15.50€ le m².
- 8. De prendre acte de la transmission du rapport d'activité assainissement 2015 Agglopolys.
- **9.** D'approuver le devis pour le test avec un prestataire de service pour la restauration scolaire de 2 semaines en juin 2017.
- **10.** De ne pas adhérer aux Service aux communes proposés par Agglopolys.
- **11.** De ne plus délivrer de concession dans l'ancien columbarium.
- **12.** Divers
  - Organisation du bureau de vote ; horaires d'ouverture de 8h à 19h pour les deux tours.
  - Cérémonie du 8 mai, rendez-vous à 10h15 au cimetière
  - ➤ Balade du PLUI le 12 avril à 16h
  - Contact pour la restauration de la plaque de cochers au « Breuil » à suivre.
  - > Réflexion en cours sur le remplacement de l'arbre de la cour d'école
  - Salon de la Maquette à Fossé entrée gratuite WE du 15 et 16 avril.